

Le travail coopératif petit déjeune à Troyes



Alain Villetet, l'un des deux salariés gérant de la Scop des Viennes à Saint-André-les-Vergers présentera ce matin, avec son témoignage, cette structure d'entreprise

Le mois de l'économie sociale fait étape à Troyes et braque ses projecteurs sur les SCOP, ces entreprises qui mettent l'homme au cœur de leur économie.

« Je ne voulais pas d'une entreprise à mon nom propre ». Quand il y a deux ans, Alain Villetet reprend à son patron la société de maraîchage que Michel Leclair exploitait depuis une quarantaine d'années à Saint-André-les-Vergers, il veut donner à l'entreprise d'autres valeurs. Un temps il pense créer un jardin de Cocagne, ces maraîchages bio qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Et puis l'idée de dépendre de subventions annuelles le fait reculer. En 2007, Alain Villetet reprend finalement la société où il était employé en SCOP avec Lorene Scientzoff. Une Société coopérative de production, tout simplement dénommée « SCOP des Viennes ». Ni la terre, ni le matériel ne leur appartiennent. La terre est louée à Michel Leclair, le matériel est le bien de la SCOP à laquelle la banque a prêté pour le racheter à l'ancien propriétaire. « Le jour où j'arrête je n'ai rien à revendre. Au sein d'une Scop, il faut pouvoir accepter de ne pas être propriétaire. Le résultat du travail est commun et le responsable doit comprendre que c'est grâce au travail du salarié qu'il vit » explique Alain Villetet.

D'un tel état d'esprit résulte une manière différente d'aborder le travail avec une implication souvent plus importante des employés. Ils peuvent accéder au capital de la Scop et du même coup obtenir le pouvoir de décision. Depuis sa création la Scop

des Viennes a dégagé des bénéfices répartis entre la Scop, ses salariés et un club d'investissement. « Si on travaille bien, l'entreprise peut investir avec pour seul but d'améliorer la société. Les Scop sont prospères parce les salariés sont responsabilisés et ont un investissement différent ».

Aujourd'hui la Scop des Viennes compte quatre salariés et des saisonniers. Cet été elle a embauché un handicapé issu d'un centre d'aide par le travail (CAT). Proposant les vendredis et samedis ses produits issus de l'agriculture biodynamique, la SCOP des Viennes est passée de 50 clients réguliers à 300 auxquels s'ajoutent un grossiste « Rungis nature », deux restaurants troyens « La Maison de Rhodes » et les « Crieurs de vin ». **Restau Vouldy, le restaurant associatif** et le collège de Saint-Pouange se fournissent également dans cette Scop.

Moins d'une dizaine de Scop existent dans le département, essentiellement basée dans l'agglomération troyenne. C'est pour les faire découvrir, avec d'autres structures coopératives, que la chambre régionale de l'économie sociale avec la CCI de Troyes organisent ce matin une rencontre autour d'un petit-déjeuner prolongé. Alain Villetet y fera partager son expérience. « Dans une SCOP, on n'est que de passage. Ce n'est pas un retour en arrière mais au contraire quelque chose d'avenir. La Scop est une entreprise qui permet de vivre et de durer... grâce aux personnes.

Auteur : Catherine HOUNAU

Article paru le : **9 novembre 2009**